

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire, des autorités constituées et de l'agent national de Mont-sur-Loir (Sarthe) qui informent la Convention que le Mans est rendu à la liberté, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire, des autorités constituées et de l'agent national de Mont-sur-Loir (Sarthe) qui informent la Convention que le Mans est rendu à la liberté, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 204;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23749_t1_0204_0000_19

Fichier pdf généré le 21/07/2021

veulent nous ravir la liberté. La Société vous invite, Citoyens Représentans, à rester à votre poste jusqu'à l'écroulement du dernier des trônes, seul moyen de donner à la République une paix solide, et de l'asseoir sur une base inébranlable. S. et F. »

BOULENGER (*présid.*),
DÉBORDE, VINCENT (*secrétaires*)

29

L'agent national près le district de Libreval, département du Cher, annonce l'avantage résultant pour la nation dans la vente des biens d'émigrés et de fabriques : il ajoute qu'il vient de faire charger 165 marcs d'argent provenant des ci-devant églises de son ressort; que dans ce district l'esprit public est bon, et enfin qu'il fait la chasse à la classe des indulgens, classe hypocrite et dangereuse dans les temps orageux d'une révolution.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux et à la commission des revenus nationaux (1).

30

L'agent national du district de Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, fait part à la Convention nationale, que, le 14 prairial, il a été vendu, dans la commune de Solidor, 3 maisons de campagne d'émigrés, estimées 88,050 liv., et dont l'adjudication a été de 306,275 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

31

La société populaire de Loisy-sur-Marne, département de la Marne, annonce à la Convention que, le 9 de ce mois, les communes de ce canton ont remis au district 339 livres de salpêtre; que la fabrication va se continuer avec le même zèle, et qu'hier il en a été tiré de la chaudière à peu-près 200 livres.

La société, au nom des habitans de ces communes, invite la Convention à continuer ses travaux, pendant qu'ils vont s'occuper à recueillir et amasser des vivres pour la subsistance de nos braves défenseurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Loisy-sur-Marne, 16 mess. II] (4).

(1) P.V., XLI, 280. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; M.U., XLI, 460, XLII, 73; *Débats*, n° 670.

(2) P.V., XLI, 281. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; M.U., XLI, 460, XLII, 73; *Débats*, n° 670.

(3) P.V., XLI, 281.

(4) C 310, pl. 1211, p; 32.

« Citoyens Représentans,

Les communes du canton de Loisy ont remis le 9 de ce mois au District de Vitry sur Marne 339 livres de salpêtre fabriqué a leurs frais, et par les soins du citoyen Pothier élève de Paris.

6 jeunes citoyennes vêtues de blanc, décorées de rubans aux couleurs nationales, montées sur un char de triomphe, entouré de députés des municipalités des comités de surveillance de la Société populaire et du juge de Paix, ont présenté ce salpêtre aux administrateurs qui l'ont trouvé de la plus belle qualité.

Nous prometons au nom de tous les citoyens nos freres et amis du canton que cette fabrication sera continuée avec zèle, et qu'elle ira toujours en croissance jusqu'à la paix. Il en a été tiré hier de la chaudière une quantité évaluée a plus de 200 Livres.

Continués vos glorieux travaux, et nous nous allons recueillir et amasser des vivres pour la subsistance de nos braves déffenseurs.

Vive la République. S. et F. »

BEUX (*Presid.*),
THOMAS, ROUX (*Secrét.*)

32

Le suppléant de l'agent national du directoire du district de Mortagne, département de l'Orne, écrit qu'il a envoyé le 6 floréal 271 marcs 3 onces d'argent, provenant d'émigrés et autres, et qu'il fait passer 744 livres de plomb, 3,730 livres de métal de cloches, et 744 livres de cuivre, restant des dépouilles des églises.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

33

La société populaire, les autorités constituées et l'agent national de Mont-sur-Loir, département de la Sarthe, informent la Convention que le Mans est rendu à la liberté, et le département de la Sarthe tout entier à la République. Ils applaudissent aux mesures de justice que Garnier (de Saintes) vient d'adopter, et auxquelles est due la tranquillité dont jouit ce département : ils demandent la punition des ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

34

Le citoyen Rousselot-Beaulieu, notaire public à Gabilhon, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire.

(1) P.V., XLI, 281. *M.U.*, XLI, 460.

(2) P.V., XLI, 282. *Bⁱⁿ*, 3 therm.; J. Perlet, n° 662; J.S. Culottes, n° 517 (« la Soc. de Pont sur Oise »).